

Protocole d'accueil handicap

Table des matières

Introduction.....	2
1. Procédures d'accueil Handicap à ...	3
2. Modalités d'accompagnement.....	3
2.1. Accessibilité et aménagement du centre de formation :	3
2.2. Aménagement de la formation :.....	3
2.3. Aménagements pédagogiques :	3
3. Remédiations.....	4
3.1. Handicaps moteurs.....	4
3.2. Handicaps sensoriels.....	5
3.3. Handicap auditif.....	6
3.4. Handicap mental.....	6
3.5. Maladies invalidantes	7
3.6. Handicap psychique.....	8
3.7. Autres handicaps et troubles.....	8
4. Partenaires et contacts utiles	9
5. Formulaire PAI	9
Besoins spécifiques.....	9
Prise en charge complémentaire médicale	10
Traitement médical	10
Régime alimentaire.....	11
Protocole en cas d'urgence qui sera joint au PAI	11
Référents à contacter	11

Introduction

La Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap.

La loi oblige les organismes de formation professionnelle à :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- Développer l'accessibilité des formations
- Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation
- S'assurer de la bonne accessibilité des locaux

Chaque organisme doit définir et mettre en œuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.

Ces aménagements portent sur :

- L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation
- L'adaptation des rythmes et des temps de formation
- L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils

1. Procédures d'accueil Handicap à ...

1.1. Prise de contact par le stagiaire ou l'employeur par mail, site internet ou par téléphone

- Nom et prénom du contact
- Téléphone :
- Email :

1.2.A - Entretien individuel (téléphonique ou sur site) pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire

B - Rédaction du projet d'accueil personnalisé

- Nom et prénom du contact
- Téléphone :
- Email :

1.3. Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation : Formateurs

2. Modalités d'accompagnement

2.1. Accessibilité et aménagement du centre de formation :

- Place de parking à proximité du centre
- Salle de formation située au rez-de-chaussée, aménagée et proche de l'entrée du bâtiment
- Sanitaires adaptés et proches de l'entrée du centre de formation
- Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié)
- Accompagnement dans les déplacements
- Visite du centre
- Signalétique adaptée dans le centre de formation
- Référent handicap présent sur le centre de formation

2.2. Aménagement de la formation :

- Transmission des contenus pédagogique en amont de la formation
- Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires
- Temps de pause supplémentaires si nécessaire
- Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
- Accompagnement individuel

2.3. Aménagements pédagogiques :

- Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
- Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
- Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation
- Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap

3. Remédiations

3.1. Handicaps moteurs

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides animales	Disponibilité dans le centre (si non, une demande d'équipement est à réaliser par le stagiaire auprès de l'AGEFIPH)
Se déplacer	Canne / béquille Déambulateur Fauteuil roulant	Tierce personne Transports spécialisés	Chien d'assistance	
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique Fauteuil verticalisateur Table de formation réglable en hauteur ou inclinable			
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension Tourne page	Tierce personne	Chien d'assistance	
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Ordinateur avec clavier et souris adaptée Repose-bras et poignets Pupitre / support de documents Logiciel de dictée vocale	Tierce personne pour la prise de notes Interface de communication		

3.2. Handicaps sensoriels

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides animales	Disponibilité dans le centre (si non, une demande d'équipement est à réaliser par le stagiaire auprès de l'AGEFIPH)
Se déplacer	Repères sonores et podotactiles Signalisation avec code couleur Transports spécialisés	Tierce personne Instructeur en locomotion	Chien d'assistance	
Lire et écrire (personnes malvoyantes)	Loupe Lampe d'appoint Télé-agrandisseur			
Lire (personnes non-voyantes)				
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Lampe d'appoint Clavier avec gros caractères Logiciel de grossissement de caractère et d'interface braille / plage et bloc-notes braille Machine à écrire le braille	Tierce personne pour la prise de notes Interface de communication		

3.3. Handicap auditif

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Disponibilité dans le centre (si non, une demande d'équipement est à réaliser par le stagiaire auprès de l'AGEFIPH)
Compréhension des messages et communication directe et oralisation	Casque amplificateur de voix Système haute fréquence (micro haute fréquence) Borne auditive Ardoise effaçable	Instructeur en langage des signes Interface de communication	
Communication et formation à distance	Système de Visio interprétation	Instructeur en langage des signes	
Communication écrite		Tierce personne pour la prise de notes	

3.4. Handicap mental

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Disponibilité dans le centre (si non, une demande d'équipement est à réaliser par le stagiaire auprès de l'AGEFIPH)
Se déplacer et se repérer dans l'espace	Signalisation imagée avec code couleur Transports spécialisés	Référent handicap Désignation d'un référent dans le groupe de stagiaires	
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Utilisation d'un logiciel de modélisation conceptuelle Base de données d'images	Auxiliaire professionnel Tierce personne pour la prise de notes	

Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique Table de formation réglable en hauteur ou inclinable		
---	--	--	--

3.5. Maladies invalidantes

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Disponibilité dans le centre (si non, une demande d'équipement est à réaliser par le stagiaire auprès de l'AGEFIPH)
Se déplacer	Canne / béquille Déambulateur Fauteuil roulant	Tierce personne Transports spécialisés Auxiliaire de vie	
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique Fauteuil verticalisateur Table de formation réglable en hauteur ou inclinable		
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension Tourne page	Tierce personne	
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Ordinateur avec clavier et souris adaptée Repose-bras et poignets Pupitre / support de documents Logiciel de dictée vocale	Tierce personne pour la prise de notes	
Administration de soins médicaux		Professionnel de santé	

3.6. Handicap psychique

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Disponibilité dans le centre (si non, une demande d'équipement est à réaliser par le stagiaire auprès de l'AGEFIPH)
Se déplacer	Transports en commun ou transports spécialisés	Référent handicap Désignation d'un référent dans le groupe de stagiaires	
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Utilisation d'un PDA Communication par mail Consignes écrites	Auxiliaire professionnel Tierce personne pour la prise de notes	

3.7. Autres handicaps et troubles

Handicap	Situations problématiques	Disponibilité dans le centre (si non, une demande d'équipement est à réaliser par le stagiaire auprès de l'AGEFIPH)
Polyhandicap : handicap grave à expression multiples associant une déficience motrice et intellectuelle	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire	
Pluri handicap : association de plusieurs déficiences physiques ayant le même degré de gravité, empêchant de déterminer une déficience principale (incidences sur le prise en charge et l'accompagnement)	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire Notion de sur handicap : aggravation d'un handicap existant par les difficultés relationnelles ou d'adaptation qu'il provoque	
Troubles de la parole et du langage : perturbation durable et significative de la structuration du langage parlé	Difficultés de communication vocale	
Handicap cognitif : situation de handicap qui touche les	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes	

personnes souffrant de dysfonctionnements neurologiques ◦ Autisme et troubles envahissant du développement (TED) ◦ Troubles cognitifs spécifiques développementaux (DYS : dyslexie, dysphasie...) ◦ Troubles cognitifs acquis (Traumatismes crâniens (association de troubles physiques, cognitifs, du comportement et de l'adaptation) ◦ Troubles cognitifs évolutifs de l'adulte (Sclérose en plaque, Alzheimer, Parkinson)	essentiels et actes de la vie ordinaire Troubles graves de la communication Troubles spécifiques de l'apprentissage Troubles de la mémoire, de l'attention, des fonctions exécutives, du jugement, du raisonnement Atteinte motrice, sensorielle, sensitive, intellectuelle, troubles psychiques Maladie évolutive imprévisible	
---	--	--

4. Partenaires et contacts utiles

- MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées)
- Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) - Délégation régionale
- CAP Emploi
- FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) – Centre de gestion de la fonction publique territoriale
- Pôle emploi Direction régionale
- Mission locale

5. Formulaire PAI

Prénom :

Nom :

Date :

Besoins spécifiques

- Horaires adaptés
- Double jeu de livres
- Salle de classe au rez-de-chaussée ou accessible par ascenseur

- Mobilier adapté
- Lieu de repos
- Aménagement des sanitaires
- Attente à éviter au restaurant scolaire
- Nécessité d'un régime alimentaire
- Local pour entreposer la réserve d'oxygène (le cas échéant)
- Local pour la kinésithérapie ou les soins
- Autorisation de sortie de classe dès que l'élève en ressent le besoin
- Nécessité de prise en charge en orthophonie en partie ou en totalité sur le temps scolaire
- Aménagement de l'éducation physique et sportive: sports à adapter selon l'avis du médecin qui suit l'enfant
- Aménagement des transports : éviter les trajets trop longs et les transports mal adaptés.
- Aménagement lors d'une classe transplantée ou de déplacements : veiller à ce que l'enfant ait toujours avec lui sa trousse d'urgence
- Demande de tiers-temps aux examens
- Nécessité de mise en place de l'assistance pédagogique à domicile

Prise en charge complémentaire médicale

- Intervention d'un kinésithérapeute : coordonnées, lieu d'intervention, heures et jours
- Intervention d'un personnel soignant : coordonnées lieu d'intervention, heures et jours
Pédagogique
- Soutien : matières, heures
- Assistance pédagogique à domicile : intervenant et modalités
- Prise en charge en orthophonie : coordonnées, lieu d'intervention et horaires

Traitement médical

(pour les mineurs, selon l'ordonnance adressée sous pli cacheté au médecin)

Nom du médicament

Doses, mode de prise et horaires

Régime alimentaire

(si restauration collective, selon la prescription du médecin qui suit l'enfant dans le cadre de sa pathologie)

- Paniers repas
- Suppléments caloriques (fournis par la famille)
- Collations supplémentaires (fournies par la famille) - horaires à préciser
- Possibilité de se réhydrater en classe
- Autre : (à préciser)

Protocole en cas d'urgence qui sera joint au PAI

à faire remplir par le médecin prescripteur et à rapporter au médecin concerné par l'accueil

- Signes d'appel :
- Symptômes visibles :

Mesures à prendre dans l'attente des secours :

Référents à contacter

Appels : (Numéroter par ordre de priorité)

- Parents ou tuteur , Tél. domicileTél. travail
- Médecin traitant.Tél.
- Médecin spécialisteTél.
- SAMU : 15 ou 112 par portable
- Pompiers :
- Service hospitalierTél.

Signataires du projet